

Gland, le 9 février 2024

**Extrait de procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du jeudi 8 février 2024**

Présidence : M. Sébastien Bertherin

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal n° 53 relatif à l'octroi d'un prêt à la Fondation des centres de vie enfantine La Ruche pour le réaménagement de l'unité d'accueil pour écoliers (UAPE) « La Paix » dans de nouveaux locaux;
- ouï le rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'autoriser la Municipalité à octroyer à la Fondation des centres de vie enfantine La Ruche un prêt de CHF 550'000.- aux conditions du marché lors de la conclusion du prêt aux échéances suivantes :
- 1^{ère} tranche de CHF 200'000.- remboursable à 1 an
 - 2^{ème} tranche de CHF 100'000.- remboursable à 2 ans
 - 3^{ème} tranche de CHF 100'000.- remboursable à 3 ans
 - 4^{ème} tranche de CHF 150'000.- remboursable à 4 ans
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 550'000.-.

Conformément aux articles 162 et ss LEDP :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.

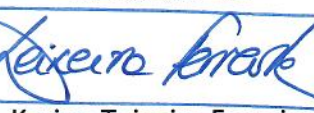
Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :


Sébastien Bertherin



La secrétaire :


Karine Teixeira Ferreira